

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D
COMMUNE DE ST CREPIN
IBOUVILLERS**

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

ID : 060-200049377-20260624-24_06_26_10-DE



24/06/2026-10

Nombre de conseillers :
- en exercice 23
- présents 16
- votants 20

L'an deux mille vingt-six

Le 24 juin

à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 juin 2026

OBJET :

**Aide à la préscolarisation
en zone rurale -2026**

Présents : MMES, FOURNIER, GREGOIRE, CHAPELIER, CANUT, CIRE, JONARD, GHESQUIERE, PREVOST-ZAWOL
MM LETELLIER, RIDEL J-C, LOLLIEROU, GILLE, RIDEL E., MORTIER, MARTIN, VAN HUFFEL,

Absents excusés : MMES LEVREY (pouvoir à Mme FOURNIER), GENEVET (pouvoir à Mme CANUT), DUFLOT, M. RICOUR (pouvoir à M. GILLE), M. DUBOIS (pouvoir à M.J-C RIDEL),

Absents : MM OMONT et PETROVIC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que dans le cadre du regroupement pédagogique concentré constitué avec les communes voisines de POUILLY et COREBEIL-CERF, une aide peut être sollicité auprès du Conseil Départemental de l'Oise au titre de la préscolarisation en zone rurale. Cette aide financière permet notamment de participer aux dépenses liées à l'emploi d'une ATSEM. Cette aide est forfaitaire et annuelle d'un montant de **6 039,60 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

-DECIDE à l'unanimité de solliciter cette aide auprès du Conseil Départemental de l'Oise au titre de l'années scolaire 2025-2026.

Pour extrait, conforme au registre.

Le Maire,


Alain LETELLIER

